

**ADJUDICATION DEFINITIVE SUR SURENCHERE
à SENNINGERBERG
à la Brasserie « Um Tennis », 2 rue des Romains**

Le mercredi 30 septembre 2026 à 15.00 heures il sera procédé par le ministère de Maître Anne FOEHR, notaire de résidence à Echternach, aux clauses et conditions d'un cahier des charges dressé en date du 05 juin 2026, à la vente publique sur surenchère des droits immobiliers ci-après désignés, inscrits au cadastre comme suit :

1) Un terrain sis à Ernster, inscrit au cadastre comme suit :

COMMUNE DE NIEDERANVEN, SECTION D D'ERNSTER

Numéro 91/1522, lieu-dit « op der Woelt », terre labourable, contenant 30 ares.

2) Différents terrains sis à Gonderange, inscrits au cadastre comme suit :

COMMUNE DE JUNGLINSTER, SECTION RB DE GONDERANGE

Numéro 211/2014, lieu-dit « auf dem Kiem », terre labourable, contenant 26 ares,

Numéro 211/2015, lieu-dit « auf dem Kiem », terre labourable, contenant 24 ares 60 centiares,

Numéro 212/2679, lieu-dit « auf dem Kiem », terre labourable, contenant 01 hectare 24 ares 80 centiares,

Numéro 212/2680, lieu-dit « auf dem Kiem », terre labourable, contenant 01 hectare 02 ares 60 centiares,

Numéro 217/309, lieu-dit « Kehrlecker », terre labourable, contenant 62 ares 10 centiares,

Numéro 218/310, lieu-dit « Kehrlecker », terre labourable, contenant 46 ares 20 centiares,

Numéro 218/311, lieu-dit « Kehrlecker », terre labourable, contenant 49 ares,

Numéro 219/1943, lieu-dit « in der Nasswies », terre labourable, contenant 73 ares.

Mise à prix : 221.100 € outre les frais à 14 %.

Tout intéressé est prié de se présenter avec :

- une garantie bancaire couvrant le prix et les frais d'adjudication et

- un extrait RCS et RBE à jour, si l'amateur est une personne morale

Les amateurs sont invités de consulter le PAG et le règlement d'urbanisme des communes.

Pour tous les renseignements supplémentaires s'adresser à l'étude.

Le notaire commis :

Me Anne FOEHR

Notaire

9, Rabatt

L-6475 ECHTERNACH

Tél: 72 00 55

notaire@notaire-foehr.lu